

Commission de Gestion du Conseil communal de Prangins

Rapport sur le préavis (65/21) – Comptes de l'exercice 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En référence aux articles 43, 103-108, du Règlement du Conseil communal, de l'article 40 LC et 34,35,36 RCom, la Commission de gestion (CG) composée de MM. Blaise Cartier, Rémy Cochet, Claude Perret, Stefano Rosselet, Hervé Durgnat, Sébastien Rumley sous la présidence de Jean-Marc Bettems s'est réunie au total à 8 reprises.

Ce travail de vérification a été réalisé d'entente entre les Commissions des Finances (CoFin) et la CG. La CoFin s'est attachée à l'aspect global des comptes, à la comparaison entre les résultats et le budget, ainsi qu'à l'analyse de la politique financière de la Municipalité. Le travail de la CG a été davantage basé sur le détail des comptes (vérification, imputation, tenue des comptes, etc.).

1. Vérification des pièces comptables

L'ensemble des classeurs des factures de l'exercice 2020 ainsi que le Grand Livre 2020 ont été mis à disposition de la CG, lors de notre séance du 17 mai 2021, afin que le travail de vérification puisse se faire.

Au vu de la quantité importante des écritures, les contrôles ont été effectués par pointage, ou par objets spécifiques. Une partie des factures des comptes généraux ainsi que le Grand Livre ont été vérifiés.

Sur sa demande, la CG a disposé de tous les listings demandés ainsi que des classeurs des factures fournisseurs correspondantes :

LES OBSERVATIONS FAITES PAR LA GC LORS DE L'EXAMEN DE LA COMPTABILITE ET DES CLASSEURS COMPTABLES SONT LES SUIVANTES:

La CG relève la bonne tenue de l'inventaire. De manière générale elle salue l'excellent et scrupuleux travail de classement qui a été accompli. La comptabilité est bien tenue et maîtrisée.

Inscription du numéro de pièce

Selon la coutume comptable, chaque pièce justifiant une entrée dans le grand livre se voit attribuer un numéro. Malheureusement, ce numéro n'est pas inscrit sur la pièce elle-même. Il est ainsi mal aisé de retrouver une pièce particulière. **La CG a ainsi échoué à retrouver la pièce 38345 (qui par bonheur avait été transmise à la CG auparavant par voie informatique). La CG se questionne à ce sujet.**

Dossier « Etude CECB » complet, annexé à la demande de contribution communale

Nous avons trouvé dans un dossier de demande de subvention « climat » le rapport complet de l'Etude CECB d'un bâtiment privé. Ce type de document technique archivé de cette façon n'y a selon nous pas sa place. Peut-on revoir ce mode d'organisation ?

Classeurs de pièces comptables avec identifiant sous-titre « COVID »

L'explication portant sur cette ségrégation de pièces comptables ne nous est pas apparue. Des pièces n'ayant rien à voir avec des dépenses en lien avec la problématique COVID 19 y figurent.

Classement des pièces comptables

Lors de son examen par pointage la CG a relevé et indiqué un mélange dans un dossier classé.

La pièce a été déplacée tout de suite dans le classeur adéquat, sous la lettre adéquate. La boursière en a profité de passer au travers de tout le classement de la lettre classeur concerné.

La CG a évoqué la possibilité d'assembler les pièces dans des classeurs dédiés pour certains Services spécifiques par exemple les Espaces Verts.

Le Syndic a répondu : Le travail de la bourse est facilité par le classement des factures par ordre alphabétique et dans les classeurs adéquats. Ce mode de faire est aussi éprouvé et approuvé lors du contrôle fiduciaire. De plus, une facture fournisseur pourrait avoir plusieurs ventilations, dont certaines dans des comptes autres que les espaces verts, ce qui amènerait des confusions dans le classement.

Contribution administrative Sadec 2020 pièce 38882

La CG demande des précisions, il s'agit d'un montant de CHF 9619,75

Le Syndic commente : La SADEC fait parvenir chaque année et auprès de chaque commune, une facture pour la contribution administrative de son fonctionnement. Cette facture est liée au tonnage des ordures ménagères (OM) annuelles. A ce propos, nous nous efforçons, depuis plusieurs années déjà, d'optimiser les processus en place, de trouver de nouvelles sources de revenus et de faire preuve d'innovation et de créativité, ceci dans le but de limiter la contribution financière demandée aux communes pour le fonctionnement de SADEC SA - Extrait du rapport annuel de la SADEC pour l'année 2021

Poursuites pour recouvrement de la taxe déchet

La CG s'est interrogée sur le nombre de poursuites annuelles liées au non-paiement de la taxe déchet.

Réponse du Syndic : La municipalité a répondu qu'une quarantaine de poursuites devaient être lancées chaque année, souvent auprès des mêmes personnes.

Compte 354.3141 «Entretien des bâtiments » Dépassement de 47K

La CG et la Cofin demandent des précisions au sujet des travaux d'entretien des appartements subventionnés à Bénex

1. **Quels types de travaux étaient prévus, planifiés et réalisés, et si possible budgétés à l'avance ?**
2. **Quels travaux d'urgence ont dus être réalisés ?**
3. **Combien d'appartement ont changé de locataire ?**
4. **Combien d'appartements ont nécessités des travaux de rénovation ?**

Réponse du Syndic : Pour le dépassement du compte 354.3141, voici les éléments que nous avons en notre possession :

Travaux planifiés, devis reçu en 2019 :

- Réfection partielle du béton de la rampe d'accès au garage : CHF 5'808.-

Travaux non planifiés effectués dans deux appartements dont les locataires ont changé

Appartement 1

- Devis reçu : CHF 3'072.50 : Réfection du parquet
- Devis reçu : CHF 634.50 : Remplacement toile de store
- Devis reçu : CHF 668.80 : Remplacement store occultant
- Devis reçu : CHF 2'880.- : Remplacement du frigo Syndic

Appartement 2

- Devis reçu : CHF 4'190.- : Réfection des peintures

Total des dépenses (selon les devis reçus par la gérance Burnier) : CHF 24'413.80

Compte 620.4312 Emoluments de Police et Contrôle des Habitants.

Les écritures s'étalent sur 54 pages. Chaque opération au contrôle des habitants génère une écriture. **La CG encourage la Municipalité à reporter les opérations du CH dans une comptabilité séparée, et à n'ajouter que la comptabilité consolidée dans le grand livre. Pouvons-nous trouver une solution plus allégée.**

Compte 140.3185 Honoraires et frais d'expertises, études diverses (environnement)
 La CG s'interroge sur ces dépenses liées à une "plateforme web énergétique" dont la commune a pris une licence d'utilisation pour 1 an. Ces frais seront-ils répétés d'année en année ? La CG conserve ce point pour examen ultérieur.

Compte 140.3656 Subventions protection de l'environnement

Une subvention accordée à "Au Potager" afin d'installer un point d'eau, a été imputée à ce compte. La CG peine à discerner le lien avec la protection de l'environnement.

Factures AWK Group

Le compte 190.3185 (honoraires et frais d'expertises - service informatique) a été inscrit sur les factures de AWK Group, entreprise à laquelle a été confiée l'organisation de l'appel d'offre pour les logiciels de gestion communale. Cependant dans le Grand Livre, au compte 190.3185, il n'est pas fait mention de ces pièces. La commission chargée d'étudier le préavis 61/20 avait déjà relevé des manquements (frais couverts par un préavis déjà avancés) concernant ces factures.

La CG demande que le compte auquel ces factures ont été réellement imputées soit corrigé sur celles-ci. La CG se demande également si ces factures étaient classées au bon endroit.

Pièce 38134 « Aménagement routier Promenthoux »

La pièce 38134, inscrite dans le grand livre, n'a pas pu être retrouvée dans les classeurs.

La CG l'a obtenue par voie informatique, cependant aucun compte n'a été inscrit sur le scan et la pièce est restée introuvable dans le classeur.

A LA SUITE DE SON EXAMEN DU GRAND LIVRE (1066 pages d'écritures), LA CG A SELECTIONNE LES QUESTIONS ET LES A SOUMISES AU SYNDIC.

Questions COGEST sur écritures Grand livre année 2020					
Pièce	Journal	Libellé	Montant	Question	n°page
40297	16654.3	Décoration fenêtre de l'Avent entrée	1 723 CHF	Détailler cette facture	18
38345	15935.3	Association Gland, soutien Covid-19	4 048 CHF	Justification	19
20107 (+5a autres)	15513.2	La Poste, machine à affranchir	6 731 CHF	Justification	37
20853	16493.2	Taxes postales	1 000 CHF	Détailler cette facture	40
9300	16743.2	Provision facture Canon	11 524 CHF	Facture, pourquoi "provision" ?	43
39453	16394.3	Formation bureautique	1 080 CHF	Détailler cette formation	62
38730	16044.3	Triage forestier, élimin. plantes envahissantes	1 545 CHF	Pourquoi n'est pas compté dans "entretien forêts" (320.3146)	73
38288	15921.3	Honoraires avocat convention TPN 805	4 308 CHF	Conflit d'intérêt ?	111
36897	15044.3	Ofisa, temps de présence en ligne	2 800 CHF	Détailler cette facture	147
20742	16493.2	Vaudoise, remb. part ipad ADL volé	529 CHF	Explication sur ce vol	151
9900	17015.2	Pertes sur titres	64 400 CHF	La pièce 9900 correspond à des dizaines d'écritures ?	193
39052	16218.3	Fournitures	5 800 CHF	Détailler cette facture	254
38809	16074.3	Expertise installation sportive	4 500 CHF	Détailler cette facture	269
40517	16717.3	CTA, panne PAC	1 902 CHF	Abo. De service ?	416
40517	16717.3	CTA, panne PAC	1 902 CHF	Abo. De service ?	417
38055	15780.3	Bac à laver pour bibliothèque scolaire	4 488 CHF	Détailler cette facture	417
9900	17015.2	Décompte Très-le-chatel	97 922 CHF	Explication sur ce montant	520
37646	15478.3	Réparation balayeuse	8 517 CHF	justification ? (nouvelle balayeuse)	643
38134	15858.3	Honoraires Aménagement routier Promenthoux CR	14 000 CHF	Détailler cette facture	644
38538	15996.3	Honoraires Réaménagement route de Promenthoux	12 919 CHF	Détailler cette facture	644
38076	15823.3	Landi, fournitures diverses	4 243 CHF	Détailler cette facture	673
39006	16218.3	Paysagisme Injections contre marronniers	6 000 CHF	Détailler cette facture	679
40382	16700.3	Epicerie, diverses fournitures	261 CHF	Détailler cette facture	936
Cpte		Libellé		Observation, question	
3523123		Collège de La Combe achat et consomm. électricité		Voir les pièces, et voir les consommations (kWh).	
410.3189		Frais divers dus au vandalisme		A-t-on fait un lien avec les constats de la Police ?	
355.3182.001		Administration communale frais de téléphones		compte confus. 6 factures "Swisscom juillet" ?	
351.3141.099		Extinction lumières non fait		justification ?	
450.3184		Frais de contentieux + poursuites		Combien de poursuites par année pour les déchets ?	
620.4312		Emoluments de police et de contrôle des habitants		Compréhension du cpte très difficile !	
710.3659		Dons, aides et subventions		Choix et justification ?	
Questions					
<i>Pourquoi la TVA est-elle inscrite en CREDIT seulement dans la direction "déchets" et pas dans les autres directions ?</i>					
<i>Un appel d'offre a-t'il été lancé pour la restauration à la cantine (octroyé à Compass) ?</i>					
<i>La commune dispose-t-elle d'un inventaire des abonnements internet et téléphoniques ? Une négociation de gros serait-elle envisageable ?</i>					

2. Rapport de la Fiduciaire

Le 13 mai 2021, La CG a reçu de la part du Syndic, le rapport complet de la fiduciaire Heller SA. La CG réitère son vœu de remettre en question l'attribution et la durée du mandat.

Les conclusions de la Fiduciaire Heller sont résumées dans les extraits suivants:

Le produit des impôts sur le revenu et la fortune, la facture sociale et la péréquation intercommunale montrent des valeurs provisoires donc sujettes à modifications.

Les comptes annuels enregistrent à titre de recettes une partie des décomptes finaux des taxations antérieurs et les revenus d'impôts de l'année sont en fait enregistrés uniquement sur la base des acomptes facturés aux contribuables. Les taxations finales annuelles sont donc prises en considération ultérieurement. De même pour la péréquation et la facture sociale, les décomptes définitifs de l'année en cours sont établis par l'Etat l'année suivante. La Municipalité évalue ces décomptes définitifs et provisionne les montants nécessaires à couvrir ces risques.

La comptabilité est tenue comme d'habitude avec rigueur et précision.

Nous ne pouvons que constater et redire tout le sérieux apporté dans l'organisation administrative et le contrôle interne de la commune

3. Rapport de la Commission des Finances

La CoFin établit un rapport annexé au présent document. Ce rapport n'est pas soumis à votation. Il est destiné à apporter une analyse globale de la situation financière ainsi que de l'évolution des comptes. Il fait partie intégrante du rapport de la CG. Nous remercions la Commission des Finances pour son excellent travail et son analyse très poussée de la capacité financière de la Commune.

La CG soutient pleinement les conclusions. En regard et respect de ce travail conséquent et précis, La CG souhaite que ce soit un membre de la COFIN qui soutienne et commente le rapport devant le Conseil communal.

En conséquence, et au vu de ce qui précède, la CG vous demande, Monsieur le Président , Mesdames et Messieurs les Conseillers de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Communal de Prangins

- Vu le préavis municipal 65/21 concernant les comptes 2020,
- Vu le rapport de la Commission de gestion,
- Où les conclusions du rapport de la Commission de gestion ainsi que son annexe établie par la Commission des Finances,

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

1. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion financière pour l'année 2020.
2. d'accepter les comptes de la Bourse Communale de Prangins pour l'exercice 2020 tels que présentés.

Pour la Commission de gestion :

Stefano Rosselet



Hervé Durnat



Claude Perret



Blaise Cartier



Rémy Cochet



Sébastien Rumley



Jean-Marc Bettems (Président)



Prangins le 14 juin 2021